

Titre à finalité professionnelle

Sellier/ière nautique

Dossier VAE

Prénom et NOM du candidat :

Demande de validation du titre :

Demande de validation totale (tous les blocs de compétences sont présentés)

Demande de validation partielle (préciser les blocs de compétences présentés)

- Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations de fabrication et de réparation des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...
- Bloc de compétences 2 : Mettre en œuvre des opérations de fabrication des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...
- Bloc de compétences 3 : Réparer et entretenir des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Table des matières

Partie 1 – Présentation du Titre à finalité professionnelle	3
La démarche d'acquisition du titre dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.....	5
Partie 3 – Descriptif des activités réalisées par le candidat	11
Partie 4 – Évaluation des compétences du candidat	22

Partie 1 – Présentation du Titre à finalité professionnelle

Le Titre à finalité professionnelle permet :

- l'acquisition, pour les nouveaux entrants dans le métier, des compétences indispensables à la mise en œuvre de prestations dans un cadre professionnel avec des objectifs d'efficience et de qualité,
- la reconnaissance des compétences des personnes par la délivrance d'une certification professionnelle correspondant au métier exercé,
- la construction de parcours professionnels pour les salariés/es en exercice souhaitant se perfectionner.

Les Titres à finalité professionnelle portés par la branche de l'industrie et des service nautiques :

- prennent en compte les compétences mises en œuvre dans l'activité professionnelle quotidienne,
- sont des certifications de branche qui ont la même valeur sur l'ensemble du territoire,
- s'inscrivent dans une démarche paritaire.

Description de la qualification

Au sein d'une entreprise de sellerie nautique, le/la sellier/ière nautique réalise des opérations de fabrication et de montage des pièces/ ouvrages en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur, à l'exception de la voile, dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Il/elle réalise la prise de côtes et la réalisation des gabarits.

À partir d'un plan descriptif, il/elle procède au traçage et à la découpe de pièces et réalise le montage, l'assemblage, le collage, les coutures et les finitions nécessaires à la confection de ces pièces.

Il/ elle réalise des réparations et l'entretien de ces pièces.

Pour réaliser ces opérations, le/ la sellier/ière nautique utilise différents équipements, notamment numériques, ainsi que des outillages électroportatifs.

Il/elle rédige les éléments techniques des devis ou des factures.

Il/ elle met en œuvre les techniques d'assemblage de différentes matières traditionnelles (textiles) et plus techniques qui résistent à l'environnement salin particulièrement corrosif et aux conditions climatiques changeantes, ainsi qu'aux mouvements de la navigation.

Référentiel de compétences

Le Titre à finalité professionnelle est composé de 3 blocs de compétences :

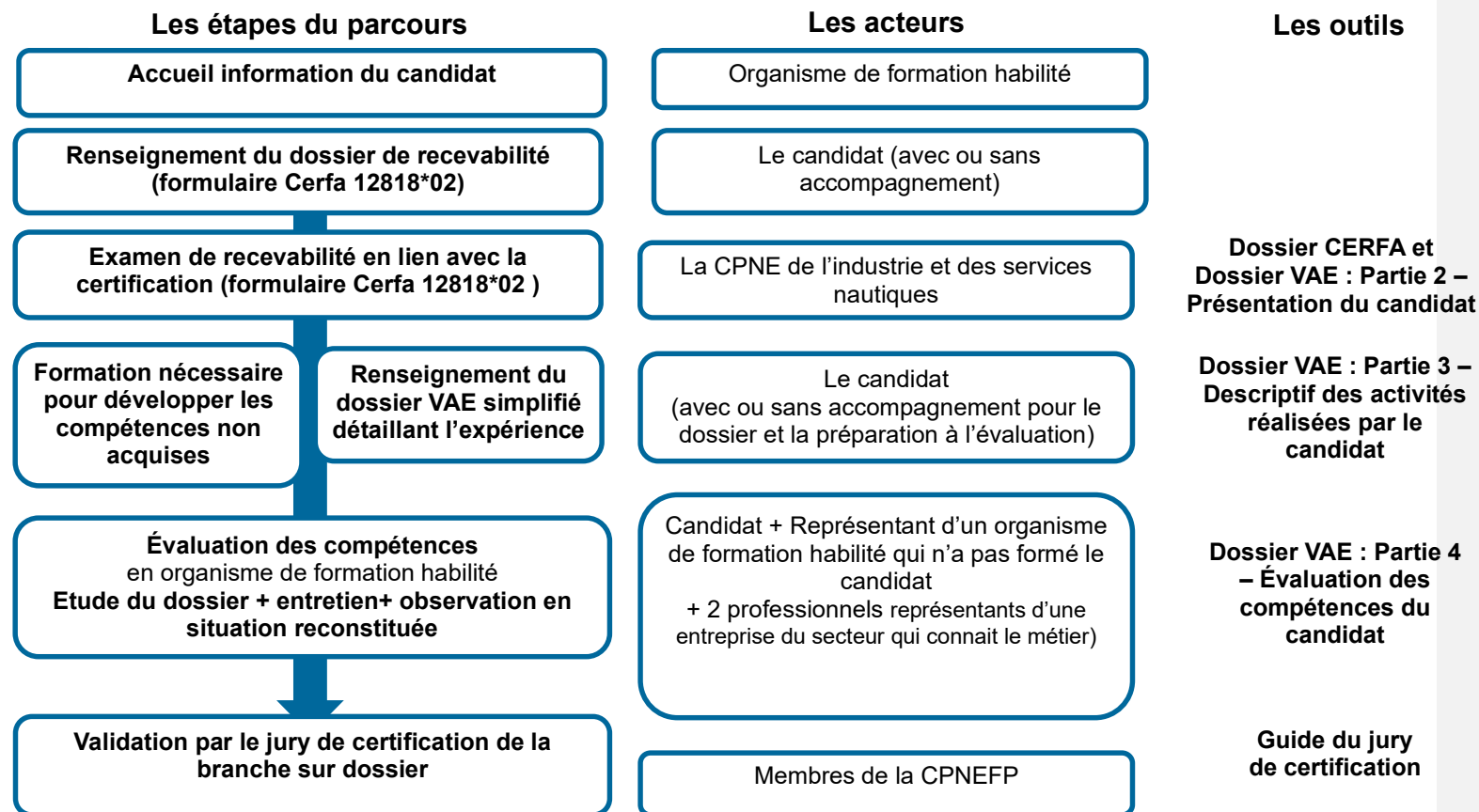
- Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations de fabrication et de réparation des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...
- Bloc de compétences 2 : Mettre en œuvre des opérations de fabrication des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...
- Bloc de compétences 3 : Réparer et entretenir des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Pour obtenir Titre à finalité professionnelle Technicien/ne voilier/ière, les 3 blocs de compétences doivent être acquis.

Un bloc de compétences est acquis si :

- Tous les éléments de compétences incontournables sont acquis (identifiés en bleu dans le référentiel de certification et dans le présent document)
- 80% des éléments de compétences acquis (**soit maximum 2 éléments de compétences non acquis**)

La démarche d'acquisition du titre dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience



Le candidat peut être accompagné par un intervenant d'un organisme de formation habilité pour l'ensemble de la démarche : accueil, accompagnement pour le renseignement document CERFA, pour le renseignement du dossier, préparation du candidat à l'évaluation, envoi du dossier au jury de certification.

ACCUEIL / INFORMATION DU CANDIDAT

Le candidat est informé sur la démarche VAE ainsi que sur le titre visé.

RECEVABILITE

Le candidat renseigne la partie 2 du dossier VAE « **Présentation du candidat** » ainsi que le document CERFA n°12818*02. Le dossier est examiné par la branche.

La demande de recevabilité est examinée et validée par le secrétariat de la branche. Si le dossier est recevable, une réponse est envoyée dans un délai maximum de deux mois. L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation.

Si un avis favorable est rendu, le candidat renseigne la partie 3 du dossier VAE « **Descriptif des activités réalisées par le candidat** » et peut être évalué.

ÉVALUATION DES COMPETENCES

Cas d'une demande de validation totale du titre

L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences du titre à finalité professionnelle.

Cette évaluation est réalisée par :

- 1 Représentant d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- 2 professionnels : 2 représentants d'une entreprise du secteur qui connaît le métier

Les **évaluateurs** évaluent le candidat sur l'ensemble des compétences du titre à finalité professionnelle à partir :

- du dossier VAE qu'il a préalablement renseigné
- d'une observation en situation de travail reconstituée
- d'un entretien sur la base des activités professionnelles réalisées lors de son parcours professionnel

À la fin de l'évaluation des compétences, le représentant de l'organisme de formation habilité transmet le dossier complété au jury de certification.

Cas d'une demande de validation partielle du titre

L'évaluation porte sur le(s) seul(s) bloc(s) de compétences visé(s) par le candidat.

Cette évaluation est réalisée par :

- 1 Représentant d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- 2 professionnels : 2 représentants d'une entreprise du secteur qui connaît le métier

Les **évaluateurs** évaluent le candidat sur le ou les bloc(s) de compétences visé(s) selon **les modalités décrites pour le ou les blocs de compétences**.

Si certaines compétences ne sont pas acquises, le candidat peut compléter son parcours et être évalué lorsqu'il est prêt.

À la fin de l'évaluation des compétences, le représentant du centre de formation agréé transmet le dossier complété au jury de certification.

DELIBERATION DU JURY DE CERTIFICATION

Le jury de certification vérifie la conformité de la démarche au regard du dispositif de certification et du dossier remis. Il décide **de la délivrance (partielle ou totale) ou de la non délivrance du titre**.

Le jury de certification **délivre le titre si toutes les compétences sont maîtrisées**.

Lors d'une validation partielle, le candidat garde définitivement le bénéfice des blocs de compétences validés

Partie 2 – Présentation du candidat

Commenté [CS1]: Cette partie n'est pas indispensable si les éléments sont présents dans le GAC

Les informations recueillies sur ce document sont susceptibles d'être enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant une durée de 2 ans et sont destinées au suivi et à l'analyse statistique des titulaires des titres. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Fédération des industries nautiques.

J'accepte que les informations recueillies dans ce formulaire soient collectées, utilisées et traitées par le secrétariat de la branche professionnelle de l'industrie et des services nautiques pour recueillir les informations concernant mon parcours professionnel.

Date :

Signature :

Votre situation actuelle

Vous êtes actuellement :

En situation d'emploi :

- CDI CDD Intérim
 Travailleur indépendant, artisan, profession libérale Fonctionnaire
 Militaire Contrat aidé Contrat de professionnalisation


Intitulé de votre emploi actuel :

En situation d'inactivité

En recherche d'emploi

Durée de votre expérience professionnelle dans la sellerie nautique :

Que souhaitez-vous ajouter pour vous présenter ?



.....


.....

.....

.....

Quelles sont vos motivations dans cette démarche de certification ?


- L'obtention d'une certification
- La reconnaissance de vos compétences
- Votre évolution professionnelle
- Autre :



.....


Que vous a apporté la préparation de ce titre ?

- Une prise de conscience des compétences acquises
- Une plus grande autonomie dans votre activité actuelle
- La possibilité d'évoluer dans l'entreprise
- Autre
- Des compétences professionnelles supplémentaires
- La possibilité d'élargir vos activités



.....

Avez-vous un projet professionnel lié à l'obtention du titre ?



.....

.....

.....

Je soussigné(e) :

Né(e) le : ___ / ___ / _____ à :

Adresse :

.....

.....

Déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et demande validation des acquis de mon expérience en vue de l'obtention du **Titre à finalité professionnelle Sellier / ière nautique**.

M'engage, conformément à la loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, à ne déposer qu'une seule demande en vue de l'obtention du **Titre à finalité professionnelle Sellier / ière nautique** et de ne pas déposer plus de trois demandes de Validation des Acquis de l'Expérience pour des diplômes ou titres différents pendant l'année civile en cours.

Fait à

Le

Signature du candidat :

N'oubliez pas de renseigner et joindre le document CERFA n°12818*02 disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282>

Recevabilité du candidat dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience

À RENSEIGNER PAR LA BRANCHE de l'industrie et des services nautiques:

Date de réception du dossier :

Partie 3 – Descriptif des activités réalisées par le candidat

Objectif :

- Permettre de présenter votre expérience en vue de l'obtention du **Titre à finalité professionnelle Sellier / ière nautique** dans le cadre de la VAE

Comment répondre aux questions ?

- Utilisez la 1^{ère} personne du singulier
- Insistez sur ce que vous avez réalisé vous-même en entreprise, sur votre implication personnelle.
- N'hésitez pas à apporter des exemples précis et détaillés d'actions que vous avez réalisées.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Il s'agit de mieux comprendre votre expérience. N'hésitez-pas à vous exprimer !

Les espaces consacrés aux réponses peuvent être agrandis en fonction de vos besoins ...

Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations de fabrication et de réparation des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ C1.1 Analyser un plan d'exécution ou un ordre de fabrication afin de recueillir toutes les informations permettant l'organisation des étapes de fabrication d'entretien et de réparation des voiles, et tauds
- ▶ C1.1 Analyser un plan d'exécution ou un ordre de fabrication afin de recueillir toutes les informations permettant l'organisation des étapes de fabrication des parties en matériaux souples d'un bateau
- ▶ C 1.2 Communiquer avec le client sur le contexte et les limites de l'intervention (interventions à réaliser en atelier ou à bord) en respectant les consignes en vigueur dans l'entreprise afin d'identifier ses besoins et ses attentes
- ▶ C 1.3 Rédiger les éléments techniques d'un devis (étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation) à l'aide d'outils appropriés afin de répondre aux besoins du client
- ▶ C 1.4 Vérifier la disponibilité et la conformité des matières premières, des matériaux et des consommables afin d'optimiser la fabrication, l'entretien et la réparation des pièces
- ▶ C 1.5 Vérifier la disponibilité, le bon état de marche et régler les équipements, outils numériques et les appareils électroportatifs en respectant les consignes de sécurité afin d'organiser son poste de travail
- ▶ C1.6 Réaliser l'entretien et la maintenance de premier niveau des équipements à l'aide des outils appropriés afin de garantir leur bon fonctionnement
- ▶ C 1.7 Identifier des anomalies lors de la préparation et proposer des actions correctives pour assurer la qualité des opérations de fabrication
- ▶ C 1.8 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité de la préparation des opérations de fabrication selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- ▶ C 1.9 Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services ...) par écrit ou par oral afin de faciliter le suivi et la traçabilité des opérations
- ▶ C 1.10 Mettre en œuvre les règles QHSSE pour éviter tout risque lors des activités de préparation de la fabrication, de l'entretien et de la réparation et pour assurer les interventions techniques dans des conditions adaptées

Dans votre activité, avez-vous préparé des opérations de fabrication, d'entretien ou de réparation de pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur ? OUI

NON

Avez-vous réalisé des vérifications de la conformité et de la disponibilité des outils et équipements pour fabriquer, réparer et entretenir des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur ? OUI NON

Avez-vous réalisé des réglages et opérations d'entretien et de maintenance sur les outils et équipements de production

OUI NON

Avez-vous contrôlé des matières, matériaux et consommables ?

OUI NON

Dans votre activité, que vérifiez-vous en amont de la préparation des opérations de fabrication, d'entretien et de réparation de pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur ? Quelles informations et quels documents vérifiez-vous ?

Quelles vérifications réalisez-vous sur les outils, outillages, des matières premières, des matériaux et des consommables et consommables avant une intervention ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ? Donnez des exemples.

Avez-vous déjà réalisé des opérations d'entretien et de maintenance sur les équipements que vous avez préparés ? Lesquelles ? donnez des exemples

Quelles étaient les règles à respecter lors de la préparation des opérations de fabrication, d'entretien et de réparation ? Que faisiez-vous pour respecter les règles ?

Quels étaient les risques liés à la fabrication, l'entretien et la réparation de pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur ? Quels moyens de prévention et de protection mettiez-vous en œuvre pour les éviter ? Comment choisissiez-vous les équipements de protection individuelle adaptés à vos interventions ?

Avez-vous déjà été en contact avec des clients ? Quels types d'informations leur apportiez-vous ? A quoi étiez-vous vigilant/e ?

Avez-vous déjà rédigé les éléments techniques d'un devis (étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation) ? Si oui, avec quels documents/ quels outils ? A quoi étiez- vous vigilant/e ?

Quels types d'informations recherchez-vous dans votre activité ? A l'aide de quels supports ?

Quels documents ou outils de suivi des interventions renseigniez-vous ? Quelles informations transmettiez-vous ? Avez-vous déjà identifié des erreurs ou des manquements ? Lesquels ? Comment avez-vous réagi ?

Bloc de compétences 2 : : Mettre en œuvre des opérations de fabrication des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...**Ce que le candidat doit savoir faire :**

- ▶ C 2.1 Tracer les gabarits des pièces nécessaires à la fabrication de pièces en mobilisant, le cas échéant les outils numériques à disposition dans l'entreprise, afin de réaliser une fabrication conforme au plan d'exécution
- ▶ C 2.2 Réaliser les opérations de découpe à l'aide des outils numériques et équipements adaptés selon les gabarits afin de réaliser des pièces conforme au plan d'exécution
- ▶ C 2.3 Mettre en œuvre les opérations d'assemblage selon le plan d'exécution et dans le respect des consignes à l'aide des équipements adaptés afin d'assurer une production conforme
- ▶ C 2.4 Réaliser les opérations de garnissage selon les instructions afin d'obtenir un produit (conforme au cahier des charges
- ▶ C 2.5 Réaliser les finitions selon les instructions afin d'obtenir une pièce conforme au cahier des charges
- ▶ C 2.6 Contrôler les pièces réalisées, identifier les anomalies et mettre en œuvre des actions correctives
- ▶ C 2.7 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de fabrication selon les consignes, afin d'assurer le suivi des opérations de fabrication
- ▶ C 2.8 Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services ...) par oral ou par écrit à l'aide d'outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise afin de faciliter le suivi et la traçabilité des opérations
- ▶ C 2.9 Mettre en œuvre les règles QHSSE pour éviter tout risque lors des opérations de fabrication de pièces en matériaux souples d'un bateau et pour assurer les étapes dans des conditions adaptées

Dans votre activité, avez-vous réalisé des opérations de fabrication de tout ou partie d'une pièce en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur ?

OUI NON

Avez-vous réalisé des opérations d'assemblage des pièces ?

OUI NON

Avez-vous réalisé des opérations de finitions de voiles et de tauds ?

OUI NON

Dans votre activité, avez-vous réalisé des opérations de fabrication de pièces en matériaux souples d'un bateau ? Si oui, donnez des exemples

Réalisez-vous le traçage des gabarits de pièces ? Avec quels outils ? Expliquez les étapes et les points d'attention

Réalisez-vous des opérations de découpes de pièces ? Avec quels outils ? Expliquez les étapes et les points d'attention

Réalisez-vous l'assemblage des pièces ? Expliquez votre méthode, les outils utilisés ? A quoi êtes-vous vigilant/e ?

Réalisez-vous le garnissage des pièces ? Avec quelles consommables ? Quels outils ?

Réalisez-vous des opérations de finitions ? Lesquelles ? Réalisez-vous la fabrication d'accessoires et la pose d'accessoires ? Comment faites-vous ? Avec quels équipements ?

Quels contrôles réalisez-vous sur les pièces réalisées ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ?

Quelles étaient les règles à respecter lors des interventions de fabrication de pièces ? Que faisiez-vous pour respecter les règles ? Quels étaient les risques liés à ces opérations de fabrication ? Quels moyens de prévention et de protection mettiez-vous en œuvre pour les éviter ?

Quels documents ou outils de suivi des interventions renseigniez-vous ? Quelles informations transmettiez-vous ? Avez-vous déjà identifié des erreurs ou des manquements ? Lesquels ? Comment avez-vous réagi ? Utilisez-vous des outils digitaux (messagerie, traitement de texte, tablette ...) dans le cadre de votre travail ? Lesquels ? Dans quel but ?

Quels types d'informations transmettiez-vous ? A quels interlocuteurs ? Sur quels supports ?

Bloc de compétences 3 : Réparer et entretenir des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ C 3.1 Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de réparation afin d'assurer l'intégrité et la conformité de la voile et du taud
- ▶ C 3.1 Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de réparation afin d'assurer l'intégrité et la conformité des pièces
- ▶ C 3.2 Réaliser des opérations de finitions selon les procédures afin de répondre au cahier des charges
- ▶ C 3.3 Contrôler les interventions de réparation et d'entretien et la pièce réparée afin de garantir la qualité des interventions et de la pièce
- ▶ C 3.4 Enregistrer les informations nécessaires au suivi des opérations de réparation selon les consignes, afin d'en assurer la traçabilité
- ▶ C 3.5 Apporter un conseil technique adapté au client afin de lui permettre une utilisation et un entretien de pièces en matériaux souples de son bateau dans de bonnes conditions
- ▶ C 3.6 Mettre en œuvre les règles QHSSE pour éviter tout risque lors des activités de réparation et pour assurer les interventions dans des conditions adaptées

Dans votre activité, avez-vous réalisé la réparation et l'entretien de pièces en matériaux souples d'un bateau de tauds ?

OUI NON

Quelles opérations d'entretien et de réparation avez-vous réalisées ? Avec quels outils, quels consommables ? Expliquez le contexte

Quelles opérations de finition réalisiez-vous ? Avec quels outils et quels consommables ? A quoi étiez-vous vigilant/e ?

Quels contrôles réalisiez-vous ? ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ?

Avez-vous réalisé la vérification et l'entretien de gréements ? Quelles opérations réalisiez-vous ? Avec quels outils ? A quoi êtes-vous vigilant/e ?

Quels documents ou outils de suivi des interventions renseigniez-vous ? Quelles informations transmettiez-vous ? Avez-vous déjà identifié des erreurs ou des manquements ? Lesquels ? Comment avez-vous réagi ?

Avez-vous déjà été en contact avec des clients dans le cadre de la réparation ou de l'entretien de pièces en matériaux souples d'un bateau ? Quels types d'informations leur apportez-vous ? A quoi êtes-vous vigilant/e ?

Quelles étaient les règles à respecter lors de ces interventions ? Que faisiez-vous pour respecter les règles ? Quels étaient les risques liés ces interventions ? Quels moyens de prévention et de protection mettiez-vous en œuvre pour les éviter ?

Partie 4 – Évaluation des compétences du candidat

Objectif :

- Permettre aux évaluateurs **d'évaluer les compétences** du candidat.

Qui participe à l'évaluation finale des compétences ?

- 1 représentant d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- 2 professionnels : 2 représentants d'une entreprise du secteur qui connaît le métier

Comment préparer et organiser l'évaluation des compétences du candidat ?

- Le représentant d'un organisme de formation habilité doit s'assurer, avant de programmer l'évaluation, que l'ensemble des conditions sont réunies pour que cette évaluation puisse se dérouler convenablement. Cette vérification porte tant sur les conditions matérielles que sur les conditions organisationnelles de l'évaluation.
- Le représentant d'un organisme de formation habilité informe le candidat de l'évaluation à venir. Cette information portera notamment sur les **conditions dans lesquelles le candidat sera placé au cours de son évaluation**, sur la date à laquelle il sera évalué, sur la manière dont il sera évalué et sur le devenir des résultats de cette évaluation. Il convient de faire de l'évaluation un temps clairement identifié pour le candidat.
- Le représentant d'un organisme de formation habilité vérifie que le candidat a renseigné le dossier VAE concernant les activités qu'il a réalisées avant l'évaluation des compétences.

Comment mener l'évaluation des compétences du candidat ?

- Pour l'évaluation :
 - Prévoir l'observation en situation de travail réelle ou reconstituée
 - Prévoir un entretien à minima de 1 heure avec le candidat pour évaluer les compétences à partir d'un échange sur les activités réalisées
 - Le représentant d'un organisme de formation habilité renseigne les tableaux en accord avec les 2 professionnels
- **Conclure en faisant le bilan avec le candidat** des compétences maîtrisées et des compétences non maîtrisées
- Préciser au candidat ce qui va se passer ensuite : envoi du dossier d'évaluation à la branche, dont le jury de certification statuera sur la délivrance de la certification
- Si certaines compétences ne sont pas acquises, la démarche peut être renouvelée avant envoi du dossier au jury de certification.

Quelques points de repère méthodologiques pour mener à bien l'évaluation des compétences ...**À faire :**

- Accueillir le candidat et chercher à le mettre à l'aise, par exemple en lui posant quelques questions sur son parcours
- Rappeler les objectifs de l'entretien et la manière dont il va se dérouler ainsi que la durée indicative de l'entretien
- Laisser le candidat s'exprimer
- Avoir une attitude positive d'ouverture en direction du candidat, l'encourager, l'aider par des reformulations (« si je vous comprends bien, si je résume, au fond, pour vous, en d'autres termes, si je récapitule, autrement dit... »)
- Inciter le candidat à partir de situations concrètes pour les analyser
- Le temps consacré à chaque candidat, les conditions humaines et matérielles et le niveau des questions sont équivalents.

À éviter :

- Porter un jugement sur la manière dont le candidat exerce son activité professionnelle en fonction de ses propres points de repère (l'objet n'est pas de déterminer si, à vos yeux, le candidat est un « bon professionnel » ou pas, mais d'évaluer ses compétences sur la base du référentiel de certification et des critères et indicateurs d'évaluation associés)
- Mener un « interrogatoire » : l'entretien d'évaluation est un échange mené avec un professionnel pas une situation d' « examen » de type « scolaire »
- Couper la parole au candidat, lui expliquer la manière dont il devrait procéder, le laisser dériver vers des débats qui n'apportent rien à l'évaluation, donner des conseils ou des avis au candidat
- Poser des questions sur les connaissances du candidat : l'objectif de l'entretien n'est pas de poser des « questions de cours » mais d'évaluer comment il met en œuvre ses compétences en situation professionnelle
- Exprimer des commentaires et des jugements de valeur devant le candidat sur la manière dont il procède ou laisser transparaître son avis par la formulation d'une question

Bloc de compétences 1 : : Préparer les opérations de fabrication, d'entretien et de réparation des voiles et tauds

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.







Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation







Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Élément est à vérifier lors de l'observation et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Observation OUI NON	Entretien OUI NON

<p>C1.1 Analyser un plan d'exécution ou un ordre de fabrication afin de recueillir toutes les informations permettant l'organisation des étapes de fabrication d'entretien et de réparation des voiles, et tauds</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les spécificités techniques et fonctionnelles présentées dans le plan d'exécution / le dossier de fabrication ou la gamme opératoire (plans, cotes et mesures, volumes, accessoires), sous format papier ou numérique sont identifiées et expliquées • Les différentes techniques et étapes de fabrication sont identifiées • Le vocabulaire spécifique des différents composants du bateau et du milieu nautique est utilisé sans erreur • Les spécificités et caractéristiques des voiles et tauds à fabriquer et/ ou réparer sont identifiées • Leur rôle et usage sont expliqués • L'ensemble des différents éléments constitutifs des voiles et tauds est cité sans erreur • Les termes techniques sont utilisés correctement et sont expliqués • Les caractéristiques techniques des matières, matériaux et consommables mis en œuvre pour la fabrication, l'entretien ou la réparation de voiles, et tauds sont expliquées • Les spécificités des matières, matériaux et consommables et leurs conditions de stockage sont expliquées • Les dégradations sur la voile ou le taud sont repérées et leurs causes sont identifiées (accidents, usure ...) • Les différentes réparations ou opérations d'entretien à réaliser sont identifiées (localisation, type de matériau à réparer, opérations à réaliser) • Les informations permettant l'organisation des réparations et des activités de production sont identifiées et vérifiées dans les documents techniques (dossier technique, plan d'exécution, cahier des charges, ...) • Les conditions nécessaires permettant une fabrication, l'entretien ou une réparation conforme au cahier des charges sont identifiées • La zone d'intervention est identifiée • Les contraintes liées aux interventions à réaliser sont repérées • Une adaptation de la réalisation des interventions est proposée pour intervenir dans des conditions les plus adaptées et sécurisées • Les incohérences ou les anomalies sont identifiées 	<p>☑ ☑ ☑</p>	<p>☑ ☑</p>	<p>☑ ☑</p>	<p>☑ ☑</p>
--	---	--------------	------------	------------	------------

<p>C 1.2 Communiquer avec le client sur le contexte et les limites de l'intervention (interventions à réaliser, réparation, ...) en respectant les consignes en vigueur dans l'entreprise afin d'identifier ses besoins et ses attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'échange avec le client est construit et professionnel • Les besoins du client sont identifiés • La nature de l'intervention à réaliser est vérifiée avec le client • Les besoins spécifiques des clients sont pris en compte • Les contraintes spécifiques des clients en situation de handicap sont prises en compte • Les réponses aux questions du client sur les travaux à réaliser ou en cours de réalisation sont claires et adaptées 				
<p>C 1.3 Rédiger les éléments techniques d'un devis (étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation) à l'aide d'outils appropriés afin de répondre aux besoins du client</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation à réaliser et les équipements associés sont expliqués • Les tâches à effectuer du début à la fin sont identifiées et hiérarchisées • Le choix des priorités et l'ordre des opérations tiennent compte des objectifs et des contraintes liées aux activités • Les points critiques sont identifiés et les risques associés sont expliqués • Les temps de préparation et les temps de réglage sont anticipés et conformes • Les composantes techniques du devis sont complètes et conformes aux consignes de l'entreprise • Les éventuelles options techniques sont présentées et sont adaptées aux besoins du client • Les conditions de réalisation de la prestation sont détaillées (délai, conditions de paiement, ...) • Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 				

<p>C 1.4 Vérifier la disponibilité et la conformité des matières premières, des matériaux et des consommables afin d'optimiser la fabrication, l'entretien et la réparation des voiles et tauds</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les matières, matériaux et consommables sont disponibles • Les matières, matériaux et consommables et équipements sont conformes aux exigences • L'ensemble des contrôles nécessaires sont réalisés 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C 1.5 Vérifier la disponibilité, le bon état de marche et régler les équipements automatisés (à commande numérique) et les appareils électroportatifs en respectant les consignes de sécurité afin d'organiser son poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité des outils, outillages et appareils est vérifiée • L'état et le fonctionnement des équipements, outils et outillage sont vérifiés • Les réglages sont conformes aux étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation à réaliser et à l'ouvrage • Les anomalies sont détectées • Les mesures correctives sont identifiées 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C1.6 Réaliser l'entretien et la maintenance de premier niveau des équipements à l'aide des outils appropriés afin de garantir leur bon fonctionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage et l'entretien des équipements sont réalisés selon les consignes à l'aide des outils adaptés • Les opérations de 1er niveau de maintenance, les opérations de démontage, de vérification et de remontage de pièces sont réalisées selon les procédures et instructions de l'entreprise 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C 1.7 Identifier des anomalies lors de la préparation et proposer des actions correctives pour assurer la qualité des opérations de fabrication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toute anomalie est détectée • Les mesures correctives proposées sont adaptées à la situation 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>C 1.8 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité de la préparation des opérations de fabrication, entretien et réparation selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises 				
<p>C 1.9 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de prise en charge du bateau selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises 				

<p>C 1.10 Mettre en œuvre les règles QHSSE¹ pour éviter tout risque lors des activités de manœuvre et manutention de bateaux et pour assurer les interventions techniques dans des conditions adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés aux manœuvres et manutentions des bateaux réalisées sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement (traitement des huiles, traitement des déchets souillés et dangereux) et le tri des déchets sont appliqués • Les gestes et postures de travail préconisés lors des interventions d'entretien des bateaux et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
---	---	--	--	---	---

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 1 est acquis* Le bloc de compétences 1 n'est pas acquis

* Le bloc de compétences est acquis si **tous les éléments incontournables** (en fond tramé bleu dans le tableau) sont acquis et si 80% des éléments de compétences sont acquis (soit maximum **2 éléments de compétences non acquis**)

¹ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement

Bloc de compétences 2 : Mettre en œuvre des opérations de fabrication de voiles et tauds

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien
Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation
Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Élément est à vérifier lors de l'observation et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Observation OUI NON	Entretien OUI NON
C 2.1 Tracer les gabarits des pièces nécessaires à la fabrication des voiles, tauds ou capotes en mobilisant, le cas échéant les outils numériques à disposition dans l'entreprise, afin de réaliser une fabrication conforme au plan d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> Les matériaux utilisés pour réaliser les gabarits sont conformes au cahier des charges Les dimensions et formes sont conformes à la pièce à réaliser Le traçage est réalisé selon les consignes et à l'aide des outils appropriés 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C 2.2 Réaliser les opérations de découpe à l'aide des outils numériques et équipements adaptés selon les gabarits afin de réaliser des pièces conforme au plan d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> La pièce est positionnée et maintenue correctement sur le support Les opérations de découpe sont réalisées selon les consignes et permettent d'obtenir les pièces ou produits souhaités, conformément au cahier des charges du client / au plan d'exécution Le réglage de l'équipement est contrôlé tout au long des opérations 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C 2.3 Mettre en œuvre les opérations d'assemblage selon le plan d'exécution et dans le respect des consignes à l'aide des équipements adaptés afin d'assurer une production conforme	<ul style="list-style-type: none"> Les étapes d'assemblage sont réalisées selon les consignes à l'aide des équipements et des consommables adaptés (couture, assemblage, collage ...) L'ordre et le sens de l'assemblage sont identifiés Le réglage de l'équipement est contrôlé tout au long des opérations La surveillance des paramètres des équipements est réalisée tout au long des opérations L'assemblage est réalisé selon les consignes à l'aide des équipements adaptés et selon la chronologie adaptée 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C 2.4 Réaliser les finitions selon les instructions afin d'obtenir un produit (voiles, tauds, capotes) conforme au cahier des charges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ordre et le sens des opérations de finitions sont identifiés • La réalisation d'accessoires est conforme au cahier des charges / plan d'exécution • La pose des accessoires de finitions est réalisée selon les consignes à l'aide des équipements adaptés • Les opérations de finitions sont réalisées selon les consignes à l'aide des équipements adaptés • Le pliage et le conditionnement (en sac, en carton ...) sont réalisés selon les consignes. L'intégrité de la pièce est vérifiée 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C 2.5 Contrôler les pièces réalisées, identifier les anomalies et mettre en œuvre des actions correctives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un contrôle des dimensions, des formats, de l'assemblage est réalisé à chaque étape du procédé • L'aspect esthétique du produit fabriqué est contrôlé à la fin de l'intervention • Des actions correctives (retouches) sont proposées et sont réalisées 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C 2.6 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de fabrication selon les consignes, afin d'assurer le suivi des opérations de fabrication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité de la fabrication sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

C 2.7 Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services ...) par oral ou par écrit à l'aide d'outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise afin de faciliter le suivi et la traçabilité des opérations

- Les informations liées à l'activité sont transmises aux personnes appropriées selon les procédures définies
- Le circuit d'information en vigueur dans l'entreprise est respecté
- Les outils (messagerie, traitement de texte, tablette ...) sont utilisés à bon escient dans le cadre de son activité quotidienne
- Les informations saisies sont exactes et exploitables
- L'utilisation des outils bureautiques et numériques nécessaires à la transmission d'informations s'effectue sans difficulté (utilisation du mail, envoi de pièces jointes, de photos, utilisation des formulaires et applications des fournisseurs et constructeurs, utilisation d'un réseau wifi, d'un partage de connexion, ...)



<p>C 2.8 Mettre en œuvre les règles QHSSE² pour éviter tout risque lors des opérations de fabrication de voiles et tauds et pour assurer les étapes dans des conditions adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés aux interventions réalisées sont expliqués • Les règles d'hygiène sont appliquées selon les consignes (tenue, EPI....) • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée (balisage si nécessaire, information des utilisateurs, mise en sécurité pour les intervenants) et l'accès réglementé si nécessaire • Les opérations de mise en sécurité relevant de son champ d'intervention sont réalisées avec les autres intervenants • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement (utilisation de produits biosourcés, traitement des déchets souillés et dangereux) et le tri des déchets sont appliqués • Les gestes et postures de travail préconisés lors des interventions de réparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
---	---	---	--	--	--

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 2 est acquis* Le bloc de compétences 2 n'est pas acquis

² Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

* Le bloc de compétences est acquis si tous les éléments incontournables (en fond tramé bleu dans le tableau) sont acquis et si 80% des éléments de compétences sont acquis (**soit maximum 2 éléments de compétences non acquis**)

Bloc de compétences 3 : Réparer et entretenir les voiles et tauds
Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.




 Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

 Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation




 Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Élément est à vérifier lors de l'observation et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Observation OUI NON	Entretien OUI NON
C 3.1 Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de réparation afin d'assurer l'intégrité et la conformité des pièces	<ul style="list-style-type: none"> Les matériaux produits et consommables nécessaires à la réparation sont préparés Les interventions sont réalisées selon les instructions avec les équipements appropriés 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C 3.2 Réaliser des opérations de finitions selon les procédures afin de répondre au cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations de finitions sont réalisées selon les consignes à l'aide des équipements adaptés 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C 3.3 Contrôler les interventions de réparation et d'entretien et la pièce réparée afin de garantir la qualité des interventions et de la pièce	<ul style="list-style-type: none"> Un auto-contrôle est systématiquement réalisé selon les procédures et consignes en vigueur L'homogénéité et l'esthétique de la pièce est vérifiée Les non-conformités sont identifiées et traitées 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C 3.4 Enregistrer les informations nécessaires au suivi des opérations de réparation selon les consignes, afin d'en assurer la traçabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C 3.5 Apporter un conseil technique adapté au client afin de lui permettre une utilisation et un entretien de pièces en matériaux souples de son bateau dans de bonnes conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'échange avec le client est professionnel • Les besoins du client sont identifiés • Les conseils techniques concernant l'utilisation et l'entretien des pièces de son bateau sont adaptés aux besoins du client • Les explications apportées sont compréhensibles par le client, même non spécialiste • Le vocabulaire technique est explicité • Les besoins spécifiques des clients sont pris en compte • Les contraintes spécifiques des clients en situation de handicap sont prises en compte 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>C 3.6 Mettre en œuvre les règles QHSSE³ pour éviter tout risque lors des activités de réparation et pour assurer les interventions dans des conditions adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés aux interventions réalisées sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée (balisage si nécessaire, information des utilisateurs, mise en sécurité pour les intervenants) et l'accès réglementé si nécessaire • Les opérations de mise en sécurité relevant de son champ d'intervention sont réalisées avec les autres intervenants • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement (traitement des déchets, utilisation de produits biosourcés ...) et le tri des déchets sont appliqués • Les consignes de recyclage des produits et d'utilisation des chutes pour optimiser la production sont appliquées (règles et filières de recyclage) • Les gestes et postures de travail préconisés lors des interventions de réparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 			
---	--	---	---	---

³ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement

<p>C 3.7 Apporter un conseil technique adapté au client afin de lui permettre une utilisation et un entretien de voile, taud et capote dans de bonnes conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'échange avec le client est construit • Les besoins du client sont identifiés • Les conseils techniques concernant l'utilisation et l'entretien de voiles et tauds de son bateau sont adaptés aux besoins du client • Les explications apportées sont compréhensibles par le client, même non spécialiste • Le vocabulaire technique est explicité • Les besoins spécifiques des clients sont pris en compte • Les contraintes spécifiques des clients en situation de handicap sont prises en compte 				
--	--	---	--	---	---

<p>C 3.8 Mettre en œuvre les règles QHSSE⁴ pour éviter tout risque lors des activités de réparation et pour assurer les interventions dans des conditions adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés aux interventions réalisées sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • Les règles d'hygiène sont appliquées selon les consignes (tenue, EPI...) • La zone d'intervention est sécurisée (balisage si nécessaire, information des utilisateurs, mise en sécurité pour les intervenants) et l'accès réglementé si nécessaire • Les opérations de mise en sécurité relevant de son champ d'intervention sont réalisées avec les autres intervenants • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement (traitement des déchets, utilisation de produits biosourcés ...) et le tri des déchets sont appliqués • Les gestes et postures de travail préconisés lors des interventions de réparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
---	--	---	--	--	--

⁴ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 3 est acquis* Le bloc de compétences 3 n'est pas acquis

* Le bloc de compétences est acquis si tous les éléments incontournables (en fond tramé bleu dans le tableau) sont acquis et si 80% des éléments de compétences sont acquis (**soit maximum 2 éléments de compétences non acquis**)

Synthèse de l'évaluation des compétences du candidat

Bloc de compétences	Le candidat a-t-il été évalué sur le bloc de compétences ?	Résultat de l'évaluation finale
Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations de fabrication et de réparation des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 2 : Mettre en œuvre des opérations de fabrication des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 3 : Réparer et entretenir des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis

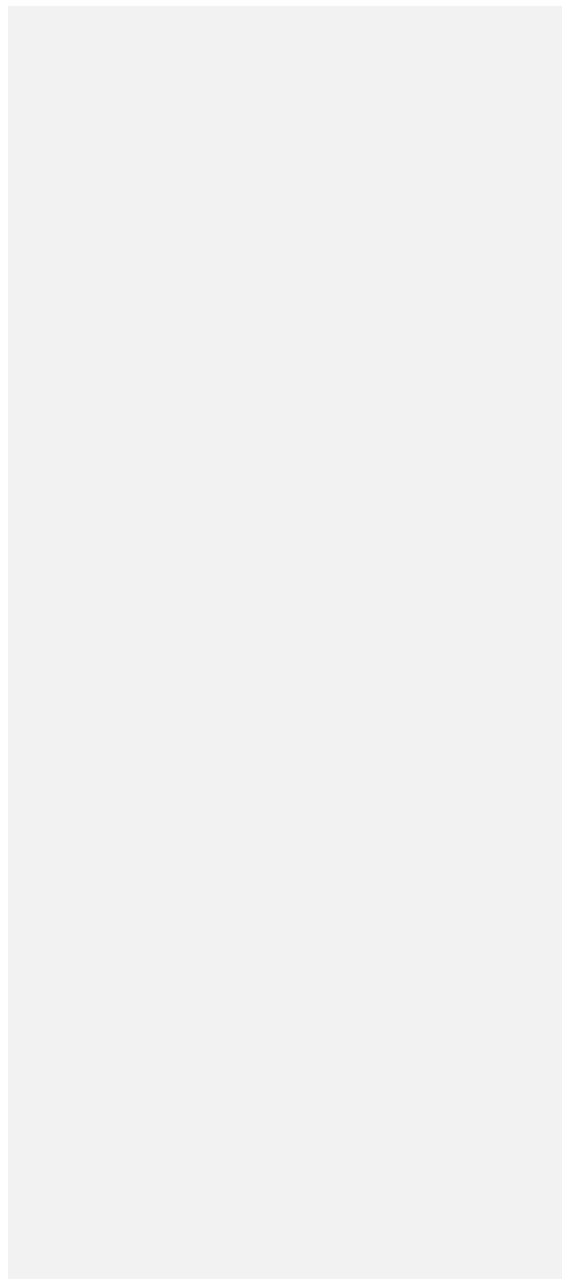
OBSERVATIONS

Représentant de l'organisme de formation habilité :
.....
.....
.....
.....

Professionnel 1 (Représentant de l'entreprise du candidat / représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)
.....
.....
.....
.....

Professionnel 2 (Représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)
.....
.....
.....
.....

Candidat :
.....
.....
.....
.....
.....



SIGNATURES

Représentant de l'organisme de formation habilité

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/__

Signature :

Professionnel 1 (Représentant de l'entreprise du candidat / représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/__

Signature :

Professionnel 2 (Représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/__

Signature :

Candidat

Nom : **Prénom :**

Je soussigné(e) : **déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.**

Date : __/__/____

Signature : _____